

FAQ FLAMME OLYMPIQUE VILLE DE PERPIGNAN



1. **Quel est le parcours de la flamme Olympique qui passera à Perpignan le Mercredi 15 mai 2024 ?**

Le 15 mai 2024, la flamme olympique partira du Parc des Sports à 18H15 et traversera Perpignan pour une arrivée prévue à 19H20 sur le site de célébration : le Palais des Rois de Majorque pour l'allumage du chaudron. Retrouvez le parcours ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024> et toutes les zones concernées sur [mairie-perpignan.fr](https://www.mairie-perpignan.fr) ainsi que sur l'Application Perpignan la Rayonnante dans les Actualités.

2. **Quel parcours exact va emprunter la Flamme Olympique ?**

Le convoi partira à 18h15 du Parc des Sports en direction du Palais des Rois de Majorque en suivant l'itinéraire suivant : Avenue Paul Alduy / Avenue Carsalade du Pont / Boulevard Aristide Briand / Boulevard Jean Bourrat / Boulevard Wilson / Avenue Maréchal Leclerc / Cours Lazare Escarguel / Boulevard des Pyrénées / Boulevard Mercader / Avenue Gilbert Brutus / Palais des Rois de Majorque pour une arrivée prévue à 19H20. Retrouvez le parcours ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

3. **A partir de quelle heure le stationnement sera interdit sur le parcours de la Flamme ?**

Le stationnement sera interdit sur tout le parcours de la Flamme Olympique et sur 10 mètres dans les rues adjacentes du Mardi 14.05.24 à 20h00 au Mercredi 15.05.24 à 23h59. Retrouvez toutes les infos ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

4. **A partir de quelle heure le stationnement sera à nouveau autorisé ?**

Le stationnement sera à nouveau autorisé à partir du Jeudi 16.05.24 à 00h00. Retrouvez toutes les infos ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

5. Quand va démarrer l'enlèvement des véhicules ?

L'enlèvement des véhicules sur la zone du parcours de la Flamme et la zone de célébration débutera le Mardi 14 mai à 21h. Retrouvez toutes les infos ici :

<https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

6. Mon véhicule a été enlevé en fourrière, où et quand le récupérer ?

Les véhicules mis en fourrière sont à récupérer à la fourrière automobile sis 18 Rue du Lieutenant Gourbault.

Ouverture exceptionnelle de 06h00 à 22h00 le Mercredi 15.05 et de 07h00 à 19h30 le Jeudi 16.05 et Vendredi 17.05. Renseignements au 04.68.54.54.68

7. Mon véhicule a été enlevé en fourrière, quels sont les frais qui vont m'être appliqués ?

L'arrêt ou le stationnement gênant de véhicule sur une voie publique spécialement désigné par arrêté est une infraction de 2ème classe. Le forfait appliqué à cette contravention est de 35€. Il conviendra également de vous acquitter des frais de mise en fourrière d'un montant de 134,41€. Des frais de gardiennage peuvent également être appliqués à hauteur de 6,75€/jour.

8. A partir de quelle heure la circulation sera interdite le Mercredi 15 mai ?

La circulation sera interdite à partir de 09h00 sur le secteur Palais des Rois de Majorque.

La circulation sera interdite à partir de 16h00 sur l'ensemble de l'itinéraire emprunté par la flamme olympique, néanmoins 2 points de circulation resteront ouverts jusqu'à 17h15 afin de permettre uniquement la sortie en véhicule du centre-ville :

- 1er point boulevard Clemenceau en direction de la Place Catalogne, puis Avenue de la Gare.
- 2ème point Rue Jean Vieilledent en direction de la Rue Waldeck Rousseau, puis Avenue Georges Gynemer.

Retrouvez toutes les infos ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

9. A partir de quelle heure la circulation sera à nouveau autorisée ?

La circulation sera à nouveau autorisée à partir de 21h00 le Mercredi 15 mai 2024.

10. Quelle est la période concernée par ces mesures de restrictions/interdictions de circulation et de stationnement ?

Les restrictions de circulation dans le périmètre de sécurité prendront effet à partir du Mercredi 15 mai de 16H à 20H sur tout le parcours de la flamme olympique.

Aucune entrée après 16H ne sera autorisée, cependant des points de sortie par secteur sont possibles, nous vous invitons à les consulter ici secteur par secteur : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

Les restrictions de stationnement sur le parcours de la flamme et dans les rues adjacentes sur 10 mètres prendront effet à partir du Mardi 14 Mai 20h jusqu'au Mercredi 15 mai 23h59.

11. Où me garer si mon emplacement habituel est interdit au stationnement ?

Hormis les emplacements libres à proximité du lieu habituel de stationnement, le parking du Parc des Expositions sera exceptionnellement ouvert et gardienné les Mardi 14 et Mercredi 15 mai.

12. Comment stationner à proximité du cœur de ville ?

Un parking de délestage est prévu au Parc des expositions avec surveillance jour et nuit les Mardi 14 et Mercredi 15 mai; les bus Sankeo habituels assureront la liaison vers le centre-ville (arrêt Passerelle) jusqu'à 16H; comptez une dizaine de minutes pour un trajet à pied.

13. J'ai un « Pass » pour ouvrir les bornes d'accès au centre-ville pour garer mon véhicule dans mon parking privé situé dans le cœur historique de Perpignan / effectuer une livraison ; fonctionnera-t-il ce jour ? Les bornes rétractables permettant l'accès aux véhicules au centre-historique de Perpignan seront fonctionnelles. Nous attirons cependant votre attention sur les complications d'accès et de sortie du cœur de ville à partir de 16H à Perpignan le 15 mai. Retrouvez toutes les infos ici secteur par secteur : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024?tags=2>

14. Les parkings de la ville seront-ils ouverts ? Accessibles ?

Tous les parkings de la Ville resteront ouverts à l'exception du -1 du Parking Wilson durant l'après-midi du Mercredi 15 mai; seuls les abonnés du Parking Wilson pourront jouir de ce dernier au -2 avec entrée et sortie impossibles de 16H à 20H. Les abonnés seront prévenus par le Parking lui-même au moyen d'une communication par voie électronique ou postale.

Les parkings situés sur le parcours de la Flamme Olympique ne seront plus accessibles à partir de 16H et ce, jusqu'à 20H.

Un parking de délestage est prévu au Parc des expositions avec surveillance jour et nuit les Mardi 14 et Mercredi 15 mai; les bus Sankeo habituels assureront la liaison vers le centre-ville (arrêt Passerelle) jusqu'à 16H. Retrouvez toute la liste des parkings perpignanais sur l'application Perpignan La Rayonnante et le site <https://www.mairie->

perpignan.fr/proximite-securite/stationnement-sur-voirie et les informations relatives aux Transports en Commun sur <https://www.sankeo.com/news/15-mai/>

15. Les transports en commun seront-ils assurés ?

La circulation des transports en commun sera assurée sans interruption jusqu'à 16H puis interdite au même titre que celle des véhicules privés. Les lignes seront réorientées par le prestataire. Le réseau Sankéo s'arrêtera progressivement aux alentours de 16h00.

Le dernier passage de chaque ligne par le centre-ville (Place Catalogne) aura lieu à 16h00.

Afin de permettre le retour vers les communes (hors Perpignan), des navettes seront mises en place depuis la Gare Routière Méditerranée avec un départ prévu à 19h30. Cet horaire de départ pourra toutefois être retardé en fonction des conditions de circulation ou sur ordre des forces de l'ordre. Des agents Sankéo seront présents sur place afin de guider les usagers.

Les dispositions prises par le prestataire sont consultables depuis le site internet à l'adresse <https://www.sankeo.com/news/15-mai/> ou par téléphone au 0800-800-370. De plus, un dispositif d'Alerte SMS concernant votre ligne est gratuit et disponible ici :

<https://www.sankeo.com/alertes-sms/>

16. Je passe mes épreuves de BTS ce jour-là, comment faire ?

L'arrivée sur site des épreuves ne sera pas perturbée puisqu'elle s'effectue avant 16H. Pour permettre le retour des étudiants après les épreuves du BTS, deux navettes seront mises en place par Sankeo depuis les lycées Aristide Maillol, Jean Lurçat et Pablo Picasso en direction de la Gare Routière Méditerranée. Toutes les infos sont à retrouver ici : <https://www.sankeo.com/news/15-mai/>

17. Comment organiser mon itinéraire pour me rendre au travail / aller chercher mes enfants à leurs activités ... etc.?

Un plan de circulation spécifique est mis en place incluant des points de sortie de la ville. Tous les détails secteur par secteur sont à retrouver en cliquant ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueil-la-flamme-olympique-paris2024?tags=2>

18. Est-ce que je pourrais circuler en vélo ou engin de mobilité douce ?

La circulation de l'ensemble des véhicules à moteur ainsi que les cycles est interdite sur l'intégralité du parcours de la Flamme Olympique. Retrouvez le parcours ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueil-la-flamme-olympique-paris2024>

19. Est-ce que je peux circuler librement en trottinette ?

La circulation des trottinettes sera interdite au même titre que celle de l'ensemble des véhicules à moteur ou de mobilité douce sur le parcours emprunté par la Flamme

Olympique le Mercredi 15 mai de 16h00 à 20h00. Retrouvez le parcours ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

20. Est-ce que je peux me rendre à Perpignan entre 16H et 20H le 15 mai au moyen d'un véhicule à moteur ou d'un mode de mobilité douce ? Seul l'accès au circuit emprunté par la Flamme Olympique est interdit à tout véhicule motorisé ou dit de mobilité douce le Mercredi 15 mai de 16h00 à 20h00. Toutes les voies non concernées par le circuit emprunté par la Flamme Olympique restent accessibles et ouvertes, cependant de fortes perturbations du trafic routier sont attendues entre 16h00 et 20h00 ce jour.

21. Je réside ou travaille en cœur de ville, comment quitter le secteur ?

Deux points de circulation resteront ouverts jusqu'à 17h15 afin de permettre uniquement la sortie en véhicule du centre-ville :

- 1er point Boulevard Clemenceau en direction de la Place Catalogne, puis Avenue de la Gare.
- 2nd point Rue Jean Vieilledent en direction de la Rue Waldeck Rousseau, puis Avenue Georges Guynemer.

22. Puis-je me garer devant mon garage ce jour-là ? Le stationnement devant les garages sur les axes empruntés par la Flamme Olympique est interdit. Un affichage par panneaux jaunes est mis en place afin de signifier cette interdiction.

23. Je ne sais pas très bien si mon lieu de résidence rentre dans le cadre des rues adjacentes situées à 10 mètres du parcours emprunté par la Flamme Olympique et frappées d'interdiction de stationner, comment savoir si j'ai le droit ou non de m'y garer ?

Des panneaux d'interdiction de stationnement seront déployés afin de signaler clairement les emplacements non autorisés au stationnement. En cas de doute persistant, veuillez écrire svp à : parcoursflammeperpignan@mairie-perpignan.com

24. Y-aura-t-il un périmètre de sécurité particulier à Perpignan pendant le Passage de la Flamme ?

Suite aux instructions émanant de l'instance de Coordination Nationale de Sécurité des Jeux Olympiques rattachée auprès du Ministre de l'Intérieur, des restrictions de libre circulation des personnes ont été ordonnées à l'occasion du passage de la Flamme Olympique afin de sécuriser un périmètre plus resserré du site de célébration: **le Palais des Rois de Majorque et la Rue des Archers.**

Un document d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Titre de séjour) et un justificatif de domicile devront être présentés aux forces de l'ordre ou aux

agents de sécurité. Un contrôle visuel des sacs et un contrôle au moyen d'un magnétomètre seront effectués à chaque fois que vous accéderez à la zone. Pour les personnes qui ce jour-là devraient recevoir des membres de leur famille ou amis, nous vous conseillons de leurs donner rendez-vous aux points de contrôle. Tous les détails ici :

https://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/documents/flammeolympique_rue-des-archers_1.pdf

25. Je réside dans le périmètre du Palais des Rois de Majorque, comment rejoindre mon logement ?

L'accès aux résidents piétons sera autorisé sur présentation d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile pour la Rue des Archers // Tous les détails ici :

https://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/documents/flammeolympique_rue-des-archers_1.pdf , ainsi que le Boulevard Gilbert Brutus. Le reste de la zone restera accessible aux piétons.

26. Quand le périmètre de sécurité et de filtrage sera mis en place et pour quelle durée ?

Le filtrage du public commencera à 09H Rue des Archers jusqu'à 21H le Mercredi 15 mai. Tous les détails ici :

https://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/documents/flammeolympique_rue-des-archers_1.pdf

27. En quoi consisteront ces opérations de filtrage concrètement ?

Les filtrages seront opérés par la présentation d'un document d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Titre de séjour) et un justificatif de domicile qui devront être présentés aux forces de l'ordre ou aux agents de sécurité.

Un contrôle visuel des sacs et un contrôle au moyen d'un magnétomètre seront effectués à chaque fois que vous accéderez à la zone.

Pour les personnes qui ce jour-là devraient recevoir des membres de leur famille ou amis, nous vous conseillons de leurs donner rendez-vous aux points de contrôle. Tous les détails ici :

https://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/documents/flammeolympique_rue-des-archers_1.pdf

28. Suis-je limité dans mes allées et venues dans le périmètre de sécurité du secteur Palais des Rois de Majorque ?

Non, vous pourrez entrer et quitter la zone autant de fois que nécessaire, sans limitation de fréquence.

29. Puis-je me rendre dans le périmètre de sécurité du secteur Palais des Rois de Majorque avec mon animal de compagnie ?

Oui. Le musellement des chiens concernera les catégories habituellement concernées.

30. Puis-je me rendre dans le périmètre de sécurité du secteur Palais des Rois de Majorque avec ma valise/mon sac de sport ?

Oui, mais le contenu des affaires devra être vérifié pour éviter l'introduction d'objets dangereux et interdits.

31. Quel numéro composer pour signaler un problème relatif à la sécurité ?

L'unique ligne d'urgence dédiée pour contacter les services de police par téléphone est celle du 17 Police Secours.

Nécessaire vigilance de tous : si vous êtes témoin d'un comportement suspect ou inquiétant, restez discret. Observez et mémorisez des éléments objectifs qui pourraient être transmis à la police ou à la gendarmerie nationale. Le contact en direct sera également facilité avec des forces de l'ordre présentes en nombre.

32. J'ai une urgence, que faire ?

Veillez contacter le **SAMU au 15 / Police Secours au 17 / Pompiers au 18 / Urgences au 112.**

33. J'ai besoin de soins médicaux/infirmiers à domicile, est-ce que mon infirmier/docteur pourra parvenir jusqu'à chez moi ?

Oui, ils pourront venir aux domiciles des personnes nécessitant une visite/intervention médicale, comme à l'accoutumée, à pied si vous êtes dans le périmètre de sécurité ou sur le parcours de la Flamme Olympique entre 16H et 20H. Les soignants à domicile ne pourront effectivement pas entrer avec leur véhicule sur les secteurs du passage de la Flamme et du périmètre de sécurité et les plages horaires concernés par ces mesures.

Pour toute urgence, les services de secours pourront accéder et intervenir n'importe où, à tout moment.

34. Les commerces, bars, hôtels et restaurants pourront-ils rester ouverts ?

Oui. Tous les commerces, sans exception, pourront continuer de fonctionner normalement, tout comme les hôtels, les restaurants et les bars qui pourront rester ouverts, même sur le parcours de la flamme. A noter que les étals et terrasses sur l'ensemble du parcours emprunté par la Flamme Olympique devront être retirées de 14H à 20H le Mercredi 15 mai. Retrouvez le parcours ici : <https://www.mairie-perpignan.fr/actualites/perpignan-accueille-la-flamme-olympique-paris2024>

35. Je suis commerçant, quand et comment faire mes livraisons ?

Les dernières livraisons devront s'effectuer avant le Mercredi 15 mai 16h. Passé ce délai, aucune livraison par véhicule motorisé ou cycle ne sera possible sur le parcours de la Flamme Olympique et dans le périmètre de sécurité jusqu'au 15 mai 2024 à 20h00.

36. Je suis commerçant, j'ai besoin de plus de détails, d'informations : à qui m'adresser ?

L'Office du Commerce / Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h vous répond au **04 11 64 63 64** et par courriel à l'adresse suivante :

officeducommerce@mairie-perpignan.com.

Retrouvez toutes les infos utiles ici :

<https://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/documents/97-commercant-flyer-flamme-.pdf>

37. Quelles activités auront lieu à Perpignan pendant le Passage de la Flamme Olympique ?

Plus d'une quinzaine de sports olympiques animeront le Parc des Sports de 14H à 18H avec démonstrations et initiations avant le départ de la flamme à 18H15.

Retrouvez toutes les disciplines présentes ce jour-là au Parc des Sports ici :

<https://www.mairie-perpignan.fr/sites/default/files/documents/plan-animations-flamme-olympique.pdf>

38. Je souhaite plus d'informations sur le passage de la flamme à Perpignan que je n'ai trouvées dans la FAQ; à qui m'adresser :

- **Par Téléphone : Accueil Mairie 04 68 66 30 66** Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h / Mardi 14 mai de 06h00 à 12h30 et de 13h30 à 21h / Mercredi 15 mai de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h

- **Par courriel : parcoursflammeperpignan@mairie-perpignan.com**

- **Sur Mobile : Application Perpignan la Rayonnante disponible** sur iOS et Android dans les Actualités

- **Sur Internet :**

- * <https://www.mairie-perpignan.fr>

- * <https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actualites/Jeux-olympiques-et-paralympiques-Paris-2024>

- * **Transports en commun :** <https://www.sankeo.com/news/15-mai/>

- * **Transports régionaux :** <https://www.lio-occitanie.fr>

- * **Paris 2024 :** <https://olympics.com/fr/paris-2024/relais-de-la-flamme-olympique/etapes/pyrenees-orientales-perpignan>

39. Je ne peux me rendre physiquement sur place pour assister au passage de la Flamme Olympique, où le voir ?

Suivez les images du passage du Relais de la Flamme à Perpignan en direct sur la chaîne numérique france.tv Paris 2024 ici:

<https://www.france.tv/paris-h24/direct.html> et sur tous nos réseaux sociaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/MairiePerpignan/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/mairieperpignan/>
- X : <https://twitter.com/MairiePerpignan>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/79526985/>
- Tik Tok : <https://www.tiktok.com/@mairieperpignan>

40. Je suis mécontent(e) des perturbations à Perpignan; où et à qui m'adresser :

Le Comité D'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 :

<https://help.paris2024.org/collections/Les-Flammes-et-la-torche-ORiezCcl>

Un bot en bas à gauche de page est là pour répondre à vos interrogations et réclamations.